

## Conseil d'Administration du 17 janvier 2017

### PRESENTS :

Mesdames BASSALER Agnès, LAVAUDEN Marie-Thérèse, LOUSTALOT-FOREST Marie-Laure, RIVOLTA Anne-Marie

Messieurs DUMOLARD Gilles, Monsieur GAMBOTTI Jean-Pierre, GRAND Dominique, MAUVAIS Mathieu, QUEINNEC Olivier, SERERO Pierre Louis

### EXCUSES :

Mesdames CHABORD Christine, GUILLOT Jany, THOULOZE Marie-Françoise

Messieurs FERRARA Giuseppe, RESCHE Marc

---

### 1) Esplanade (synthèse de l'examen des dossiers présentés)

- ✓ Les « invariants » :
  - présence de la Foire des Rameaux
  - « pacification » de la RN 481 (20 % de voitures « évaporées »)
  - réduction du stationnement en surface (on passe de 600 places à 60)
  - construction d'un parking en silo (horizon indéfini)
  - 950 logements de façon concertée (40 % de logements sociaux + 10 % de logements aidés)
  - construction d'une passerelle sur l'Isère pour relier le quartier Jean Macé et la Presqu'Île
- ✓ Position des opposants à ce projet :
  - localisation du quartier en partie sur la Grande Esplanade et non sur la Petite Esplanade
  - pas de « village-rue »
  - construction de deux passerelles + un pont
- ✓ Débat au sein du C.A. :
  - pouvons-nous contester les « invariants » ? quelle est la marge de manœuvre ?
  - notre rôle ne devrait-il pas consister à lister les points qui nous semblent importants en tant que voisins et grenoblois ?
- ✓ Conclusion :
  - choix (très circonspect) du scénario C sans construction sur la Petite Esplanade
  - diminution du pourcentage de logements sociaux
  - planning incontournable : apporter les solutions AVANT les suppressions
  - aménagements des berges des 2 côtés de l'Isère

### 2) Cœur de Ville Cœur de Métropole CVCM

- ✓ Réunion en Mairie le 21/12/2016  
Suite à l'envoi - le 19/10/2016 - de notre synthèse élaborée après des groupes de travail avec des adhérents, ainsi que notre participation aux divers ateliers et balades urbaines, nous avons été convoqués en Mairie. Nous ont reçus Mme Lucile LHEUREUX et Mr Antoine BACK.  
Après des échanges cordiaux, voire admiratifs (!) quant au travail fourni et à l'aspect « *force de proposition ouverte au dialogue* » ... le gros du sujet a été abordé :
  - devant l'aspect « pollution » que nous avons fortement mis en avant, il nous a été dit que « *ce projet n'a pas vocation à lutter contre la pollution* » et il n'a nullement la prétention

de la faire baisser de façon significative ; ceci en contradiction avec la délibération prise en Conseil Municipal du 18/04/2016 et avec les propos réitérés par Mr le Maire

- la concertation - « *suffisamment complète* » - ne concernait que des points particuliers - « à la marge » - et en aucun cas le point central du projet : l'axe Lyautey/Sembat/Rey ; point non négociable : « *ce projet est un projet politique* » ; d'ailleurs le bd Gambetta - proposé comme alternative - « *n'est pas en centre-ville* » !
  - ce point a été l'objet d'une « *large concertation* » en 2015, avec tous les groupes politiques et des non-usagers vélos : habitants ( ? ), commerçants ( ? ) ... tirés au sort dans la population ; concertation dont est ressorti que c'est l'axe L/S/R qui devait être l'axe structurant vélo. NDLR : il s'agit de fait d'une Commission Thématique dont il est impossible de retrouver la trace d'un moindre compte-rendu : le statut de cette commission lui donnait-il la moindre validité décisionnelle ?
  - « *un projet n'a pas à être évalué* » (nous avons fait répéter la phrase) mais seulement accompagné d'un suivi « *au plus fin* » pendant les travaux et la mise en place
  - La Ville a conscience des dégâts qui vont être occasionnés, mais qui sont inévitables, et assume sa décision
- ✓ Réunion des commerçants et Grenoble à Cœur à la Métropole le 22/12/2016
- Discours d'accueil du Président FERRARI au sujet du projet Neyrpic, du Plan d'Aménagement et de Développement Durable ... « *partisan de l'écoute, d'un regard pragmatique et de voir ce qui marche* »
  - Présentation de l'alternative proposée par Grenoble à Cœur, présentation interrompue par le Président FERRARI et qu'il a été difficile ensuite de mener à sa conclusion
  - Discussion calme qui s'échauffe progressivement : bataille de chiffres et d'interprétations, importance d'études préliminaires balayée avec dédain
  - Fin de non-recevoir catégorique pour la demande de moratoire
- ✓ Actions à suivre : distribution des flyers « Grenoble à Cœur » vantant les atouts du centre-ville, de dépliants proposant l'alternative, informations diverses relayées par les réseaux sociaux

### 3) Assemblée Générale & Gazette

- Mr le Maire étant absent à la date initialement choisie, le Cabinet propose la date du mercredi 5 avril
- Nous sommes à la recherche d'une salle pouvant nous accueillir à moindre coût
- Les articles sont en cours d'écriture
- Les insertions publicitaires se font au même tarif que l'an dernier

### 4) Comptes-rendus de réunions

- ✓ Consommation Animation CLUQ / LAHGGLO (05/12) :
- Le Carnaval des Musikos est maintenu au samedi 11 février pour les Unions de Quartier qui le souhaitent ; l'UHCV accueillera la Fanfare de l'Harmonie Municipale sous le kiosque du Jardin de Ville à partir de 14 h 30. L'animation concomitante de l'association de gymnastique urbaine Parkour ne peut finalement avoir lieu, les instructeurs étant en formation. Reste à travailler la communication autour de l'évènement
  - Le Marché aux Fleurs du 06/05/2017 continue sa préparation
- ✓ Présentation des nouvelles règles d'attribution de terrasses (Mairie le 16/01) :
- Chaque « camp » - les Unions d Quartier et les Cafés Restaurants CHR - reste sur sa position

- L'autorisation de terrasse en cas de première ouverture est repoussée de 22 h à 23 h ; ceci incluant le rangement du mobilier ; ce que contestent les CHR qui voudraient commencer à ranger à 23 h
- Il existe à Grenoble un potentiel de terrasses qui n'a pas été exploité, et une grande marge reste à utiliser
- Les terrasses installées sur la rue ne peuvent être démontées l'hiver (les clients peuvent pouvoir y fumer et cela pose le problème du rangement du mobilier)
- En cas de mutation les CHR exigent que l'autorisation de terrasse soit reconduite ; réponse négative car cela revient à privatiser l'espace public
- Les CHR rencontreront à nouveau la Mairie de leur côté ...

## **5) Questions diverses**

- Un groupe de travail va se réunir pour réfléchir sur le Pacte qui devrait être signé entre la Ville et le CLUQ
- Un courrier a été envoyé à Mr le Directeur de la Maison du Tourisme

**Prochain C.A le mardi 21 février 2017 à 18 h 30**